

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par sa ou son président.e, signé par celui-ci puis contresigné par la ou le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur.rice de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

NOM	Ecole maternelle d'application Renaudot	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	POITIERS	6/11/2018

Participant.e.s

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Roy Johanna Magneron-Rahi Marie Shalbek Manal Ribadière Emilie Rideau Melina Elouard C (EXC) Martin E (EXC) Longuechenaud O (Exc)	Présidente BARRAU Stéphanie Enseignant.e.s - Jean Véronique - Baghdadli E. - Mazière F. - Eberle P - Gautier S - Wagner JM (Exc) IEN Mme PAQUET M (Exc)	Représentant municipal absent Mme TERRASSON Katia (ATSEM)	DDEN sans

Secrétaire de séance : Mme RIBADIÈRE EMILIE
Rappel :

Ordre du jour

- 1- Fonctionnement école
- 2- Modifications et approbation du règlement intérieur
- 3- Actions pédagogiques
- 4- Bilan financier de la coopérative scolaire 2017-2018 et moyens
- 5- Sécurité et travaux
- 6- Mise en œuvre du PEDT
- 7- Actions sportives, culturelles
- 8- Place des parents à l'école

1. Fonctionnement du conseil d'école

1.1 rôle du conseil d'école et des fonctions de chaque parent.

Il régule la vie de l'école et des grandes décisions qui peuvent être prises (rythmes scolaires par exemple). Il se réunit une fois par trimestre. Les parents titulaires ont le droit de vote. En cas d'absence, ils sont remplacés par leur suppléant.

1.2 Effectifs de l'école : 100 élèves

TPS-PS : 25 PS-MS : 24 MS-GS : 25 MS-GS2 : 26

1.3 Utilisation de l'annexe Demarçay

Mme Alleard, responsable de secteur de la mairie, nous a expliqué en réunion de rentrée que la mairie envisage de vendre l'annexe Demarçay dans les années à venir. L'équipe enseignante restera vigilante quant aux propositions d'aménagement qui lui seront faites, notamment en ce qui concerne les dortoirs et s'inquiète face à la remontée des effectifs et de l'impact de la scolarisation obligatoire des 3 ans à la

rentrée 2019. Mme Barrau a une réunion de mairie jeudi 8 novembre 2018 à 17h30 avec les autres directeurs en mairie et abordera ce point.
Suite à la réunion de la mairie, on nous a confirmé que annexe Demarçay resterait bien une salle de classe en 2019-2020.

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Modification du règlement scolaire

Les modifications du règlement scolaire sont votées à l'unanimité.

Ajout :

**Médicaments* : Un imprimé PAI avec la mairie est également obligatoire.

**Horaires* : Le portail se déverrouille automatiquement de 8h50 à 9h05, de 12h à 12h10 et de 16h15 à 16h30. Vous n'avez pas besoin de sonner.

Merci de refermer le petit portillon.

Dans un souci de sécurité, nous vous demandons de ne pas laisser entrer une personne que vous ne connaissez pas derrière vous.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de se garer devant le portail de l'école.

* Interdiction de l'utilisation du téléphone portable à l'école pour les élèves (circulaire n° 2018-114 du 26-9)

/(...) La loi du 3 août 2018 est d'application immédiate. L'interdiction de l'utilisation du téléphone portable est donc d'ores et déjà en vigueur dans l'ensemble des écoles et collèges, quand bien même le règlement intérieur n'aurait pas été modifié en ce sens. Il appartient aux directeurs des écoles et aux principaux des collèges de veiller au respect de cette interdiction. (...)

3. Actions pédagogiques

3.1 Présentation des grandes actions du projet d'école

A Construire des apprentissages durables

- Développer les conversations scolaires autour des albums pour développer la compréhension des récits lus et racontés
- Travail de liaison avec les collègues universitaires
- Cahier de contes
- Albums en fête

B Développer la liaison C1-C2

- Liaison intracycle : décloisonnement en phonologie, progression et programmations à construire
- Liaison intercycle
Rencontres avec les CP pour travailler autour des albums de la méthode Narramus
Projet albums en fête
Chorale
Supports numériques communs : TBI, tablettes

C Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

Parcours PEAC

- projet patrimoine autour de l'école
- chorale d'école
- travail autour des arts avec des projets sur le cycle, décloisonnements

D Assurer et renforcer le suivi et l'accompagnement de tous les élèves

- Actions autour de la laïcité (égalité garçons-filles etc)
- Actions pour développer le savoir être et le vivre ensemble (semaine des langues, ateliers philo pour débattre sur des premières expériences morales)
- APC

E Construire le parcours linguistique des élèves

- Sensibilisation aux langues étrangères dans des situations quotidiennes de vie de classe
- Intervenants en Anglais (Zoe Ozdemir 1 /semaine), Etudiants mexicains
- Rencontres avec les familles, semaine des langues, projets interdisciplinaires (chants, langues, cuisine, motricité)

6-Renforcer la liaison école-Famille

- Liaison avec les structures de la petite enfance pour améliorer et dédramatiser l'entrée à l'école maternelle
- Ouverture de l'école sur des projets particuliers (semaine de la maternelle, des langues etc.)
- Amélioration des supports de communication (cahier de vie, de progrès, site de l'école à développer, mise en place du tweetclass.

F Impulser un travail en partenariat

- Formaliser des temps de concertation avec les différents personnels de l'école
- Formalisation de règles de vie identiques quel que soit le moment de la journée
- Partenariat avec les structures en lien avec l'école (crèches, EPAD, Local, PEDT)

4. Utilisation des moyens de l'école

1-Bilan comptable de la coopérative scolaire, vérifié par Mme LONGUECHAUD (Parent) et Mme GAUTIER (PE)

Excédent de 413.91 €

Au 31/08/2018 : 1569.36 sur le compte

Subventions municipales versées sur le compte

Projet d'école 589€

Subvention administrative pour achat matériel direction (399€)

2-Subvention versées par élève par la mairie de Poitiers pour l'année 2018-2019

2140 € pour les fournitures des élèves

922 € pour le gros matériel : tapis EPS, casques et coin écoute, appareil photo et poste CD

448€ pour les jeux de Noël

Nous remercions la mairie de Poitiers pour les subventions allouées pour notre fonctionnement.

3-Projets organisés par la coopérative scolaire en 2017-2018

-marché de Noël

-Photos de Noël

-calendriers

4-Equipes de suivi

RASED : équipe de suivi a eu lieu le jeudi 18 octobre après-midi pour faire le point sur les élèves de l'école, les éventuels suivis à mettre en place.

5. Hygiène et Sécurité

Exercices incendie et Plan Personnel de Mise en Sécurité :

Lundi 15 octobre : Exercice incendie

Jeudi 18 octobre : PPMS alerte intrusion

Les enfants ont très bien joué le jeu. Problème du sifflet qui n'est pas entendu à l'étage (alerte interclasse à programmer)

Conclusion : il n'y a pas de boîtier d'alarme à Demarçay. L'alarme dans la classe en bas de RENAUDOT(E Baghdadli) se déclenche mais ne s'éteint pas malgré la mise en place de la clé.

Travaux :

Demarçay : sol et base du toboggan très glissant à faire nettoyer au Karsher

Anti-pince doigts sur les portes donnant dans la cour à mettre

L'école remercie la mairie pour les travaux effectués dans la cour (220 000€) et l'aménagement du visiophone et la mise en place d'un éclairage de la cour.

La directrice a reçu un courrier du syndic de la résidence Carnot car certains résidents se plaignent du bruit engendré par l'ouverture du portail. Elle l'a fait remonter auprès de Mme Alleard qui l'a fait vérifier. Il

est aux normes en vigueur. La directrice a rappelé par téléphone le président du syndic pour l'informer de ce qui a été fait. Il serait judicieux que la mairie fasse un courrier officiel.

Matériel :

Les collègues de GS auraient besoin de 5 tables individuelles supplémentaires pour le coin écriture.

6. Mise en œuvre et suivi du PEDT

Chorale d'école autour des chants de la fête de fin d'année

7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

APC pour la période 2 : évaluation en compréhension de lecture pour servir de point de départ au projet sur la compréhension

Projet intergénérationnel avec les élèves de GS et l'EPAD Renaudot : une première rencontre s'est réalisée en octobre à la résidence Carnot.

Projet semaine du goût : projet cuisine et chocolat

Rencontres avec les crèches : Mme Barrau va prendre contact avec la directrice des Marronniers et celles du Rivaud pour organiser une première rencontre.

Projet sur la formation des futurs enseignants en lien avec l'ESPE

Aide de pratique pédagogique : dans les classes de GS . 2 sessions en octobre avec Mme Gautier et Mme Barrau.

Les professeurs des écoles stagiaires remercient les parents qui ont autorisés les prises de vues des enfants car cela leur a permis de pouvoir analyser leurs pratiques, repérer les difficultés et les dépasser. De nouvelles sessions auront lieu en Novembre dans les classes de GS mais aussi dans la classe de PS de Mme Jean.

Présentation du projet périscolaire : autour du monde aquatique, action rugby, éveil corporel, correspondance avec les Minimes, partenariat lecture avec l'association Lire et faire Lire.

8. Place des parents à l'école

Projet fête de fin d'année jeudi 20 décembre à 16h15

Choix d'un spectacle de Noël avec des marionnettes offert par la coopérative scolaire (à la place du manège), chorale le jeudi soir à 16h15 suivi d'un goûter dans la cour. Il n'y aura pas de marché de Noël cette année, le projet a été jugé trop couteux en temps par l'équipe enseignante. En revanche, chaque enfant construira un petit objet dans sa classe qu'il rapportera chez lui.

Le projet autour des photos de Noël sera poursuivi et les photos seront prises le vendredi 7 décembre au matin (et non le 4 prévu initialement). Nous vous ferons remplir une autorisation préalable.

Fête des crêpes : jeudi 14 février à 16h15. Les enfants apporteront un déguisement de la maison.

Carnaval : Le carnaval des écoles sera maintenu mais ne sera pas forcément en lien avec celui de Poitiers. **mercredi 13 mars 2019 au matin**

Fête de fin d'année : samedi 29 juin

Les semaines de la maternelle et des langues seront également reconduites mais nous n'avons les encore les dates.

Fait à Poitiers

Le 8/11/2018

La présidente du Conseil d'Ecole
Mme BARRAU

La secrétaire de séance
Mme RIBADIÈRE